

**Inventaire des pratiques vivantes liées aux expressions du patrimoine oral musical  
de Bretagne**

**Pratiques instrumentales**

**L'accordéon en Bretagne  
(sonneurs et musiciens de groupe)**



*Fête de la Bouèze à Combourg (35), 1989.*

***Présentation sommaire***

Parmi les pratiques vivantes liées à l'expression des traditions orales et musicales de Bretagne, l'accordéon est l'un des instruments les plus présents, que ce soit dans la musique de groupe ou dans la pratique de soliste ou de sonneur. La pratique concerne l'ensemble de la Bretagne, avec une prédominance de l'accordéon chromatique en Basse-Bretagne et de l'accordéon diatonique en Haute-Bretagne, répartition nettement liée à l'histoire de l'implantation différenciée de l'instrument dans les pratiques locales, entre 1880 et 1930.



*Wen Hervieux menant une marche chantée et sonnée, 2012. (cl. Jean-Maurice Colombel)*



*Le groupe de fest-noz Le Bour-Bourdos Quintet, Cavan (22), 2011 (cl. Myriam Jégat)*

## **I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT**

### **1. Nom de l'élément**

L'accordéon

L'accordéon diatonique (désignations locales : la bouèze, la bousine, la pouche, la vielle, la veuze)

L'accordéon chromatique (désignations locales : "*boest an diaoul*" [la boîte du diable en breton])

L'accordéoniste

Le sonneur (le sonnou) d'accordéon

Le bouèzou

Ar paotr ar choufedou (le gars au soufflet)

### **2. Type d'élément selon la classification Unesco**

Indiquez le ou les domaines de l'élément :

- traditions et expressions orales
- arts du spectacle
- pratiques sociales, rituels ou événements festifs

### **3. Communauté(s), groupe(s) associé(s) à l'élément**

La pratique de l'accordéon, pour de la musique de tradition orale de Bretagne, est portée aujourd'hui en Bretagne par des milliers de musiciens, amateurs ou professionnels. On peut associer aux musiciens eux-mêmes les organisateurs d'événements qui permettent le maintien d'une pratique vivante, à savoir les nombreuses associations qui organisent des concours, et surtout des fest-noz.

### **4. Localisation physique de l'élément**

La pratique concerne l'ensemble de la Bretagne historique. Aujourd'hui, le contexte de pratique le plus fréquent est le fest-noz, le plus souvent en salle (salles polyvalentes, salles des fêtes), mais parfois aussi en plein air, et dans une moindre mesure le concert, en salle de spectacle ou en théâtre. Par ailleurs, la pratique de sonneur peut se dérouler dans de multiples autres lieux : randonnées sonnées, animation de rues, de fêtes locales, clubs du 3ème âge, mariages, etc. On peut y ajouter les locaux associatifs ou institutionnels accueillant les activités d'enseignement de l'instrument, si l'on considère que les cours, ateliers, stages sont bien souvent pour beaucoup d'amateurs des lieux de pratiques autant que d'apprentissage.

## 5. Description de l'élément

L'accordéon est l'un des instruments les plus présents dans la pratique actuelle de la musique bretonne (entendons par là « la pratique de répertoires musicaux issus de la tradition orale bretonne »). Le site internet de Tamm-Kreiz<sup>1</sup>, qui propose un inventaire, sinon exhaustif, du moins très complet et très à jour des musiciens qui se produisent régulièrement sur scène dans le domaine de la musique dite bretonne (notamment en fest-noz), recense actuellement 816 joueurs d'accordéon (130 joueurs d'accordéon chromatique et 686 joueurs d'accordéon diatonique), dont un nombre important de musiciens professionnels.

L'on peut y ajouter les musiciens qui ont une pratique publique hors scène au moins occasionnelle, les sonneurs multi-instrumentistes ou les accordéonistes d'autres genres musicaux qui pratiquent occasionnellement le répertoire traditionnel, et qui ne sont pas repérés comme accordéonistes en musique traditionnelle. C'est par exemple le cas des musiciens ou des orchestres de bal, qui ont souvent à leur répertoire quelques danses « bretonnes ». On peut encore y ajouter les accordéonistes qui perpétuent la tradition des « sonneurs », animant les petites fêtes locales, parfois encore des noces, les clubs du troisième âge, etc., et qui bien souvent maintiennent eux aussi à leur répertoire, soit quelques « standards » de la musique bretonne, soit quelques danses issues de la tradition locale. En ajoutant ces dernières catégories, impossibles à quantifier précisément, on peut situer sans risque entre 1000 et 1500 le nombre de joueurs d'accordéon confirmés qui pratiquent de façon régulière ou occasionnelle, en public, des répertoires musicaux issus de la tradition orale de Bretagne, dont plus de 800 se consacrent de façon exclusive ou majoritaire à ces répertoires, essentiellement dans le cadre du fest-noz.

Si l'on y ajoute l'ensemble des personnes en situation d'apprentissage, ou ayant suivi un enseignement dans une période récente, et ayant une pratique plus confidentielle (cadre familial, mini-événements organisés par des associations locales, notamment en lien avec les cours d'accordéon, etc.), et qui peuvent parfois atteindre de très bons niveaux, il est difficile d'obtenir un chiffre précis, mais on peut sans aucun doute parler de plusieurs milliers de pratiquants d'accordéon en musique traditionnelle bretonne.

On peut distinguer schématiquement deux sortes de pratiques nettement différentes, même si certains musiciens peuvent se retrouver dans les deux : la pratique de sonneur et la pratique de musicien de groupe.

### *A – La pratique de sonneur d'accordéon*

Il s'agit de la façon de jouer qu'avaient les joueurs de tradition, qu'on appelait « sonneurs ». Elle se caractérise par le fait de jouer seul le plus souvent. Dans certains cas, des sonneurs d'accordéon ont pu s'associer avec un autre instrument (clarinette, violon, vielle à roue,

---

<sup>1</sup> [www.tamm-kreiz.com](http://www.tamm-kreiz.com)

bombarde, saxophone...), mais dans tous les cas, il s'agissait d'une musique non arrangée, et guère harmonisée. Nombreux étaient d'ailleurs les sonneurs d'accordéon qui utilisaient leur main gauche uniquement comme une sorte de bourdon rythmique. Les deux sonneurs jouaient alors le même thème ensemble, sans se répartir les rôles entre mélodie, rythmique et harmonie. La fonction du sonneur, dans la société traditionnelle, était quasi-exclusivement de soutenir la danse ou la marche, lors des cortèges de noces notamment. Il était chargé, lors des noces, d'assurer l'ambiance, le bon déroulement du cortège, des danses, et même parfois de l'animation du repas.

Ses qualités d'animateur étaient donc prépondérantes, souvent autant que ses qualités de musicien. La pratique en solo restant le cas largement majoritaire, les sonneurs d'accordéon ont développé un style de jeu probablement en partie lié à ce contexte : jeu puissant, importance de la rythmique, de la « cadence », c'est-à-dire de l'art de donner envie de danser ou de marcher, d'entraîner le mouvement, façon d'ornementer très liée à cette notion de cadence, importance du chant en jouant dans certaines régions et pour certains répertoire...

Les sonneurs issus de la tradition, ayant eu une réelle activité de sonneurs, notamment dans les noces, avec un répertoire essentiellement considéré comme « traditionnel » sont aujourd'hui presque tous décédés. Néanmoins, de nombreux accordéonistes nés avant-guerre, voire juste après-guerre, perpétuent jusqu'à aujourd'hui la façon de faire des sonneurs dans les fêtes locales, mais avec un répertoire plus moderne, notamment musette, et parfois encore mêlé à quelques danses locales plus anciennes.

Parmi les nombreux joueurs d'accordéon actuels acteurs du renouveau de la musique traditionnelle, certains continuent de cultiver cette façon de jouer, et ont à cœur de faire vivre et de transmettre ce « métier » de sonneur. On peut dire que ceux-ci sont minoritaires. Ils sont aussi moins visibles, et ont plus de mal à trouver leur place dans le monde du fest-noz moderne, plus favorable aux groupes. Ce sont pourtant eux qui font l'effort réel d'écouter en profondeur et en détail les collectes effectuées près des sonneurs de tradition (qu'ils ont d'ailleurs souvent effectuées eux-mêmes), eux qui s'efforcent de repérer et de transmettre toutes les richesses et les finesses stylistiques dont ils étaient porteurs, richesses qui tendent à disparaître complètement dans la pratique des accordéonistes de groupe, beaucoup de ces richesses stylistiques étant par elles-mêmes incompatibles avec le jeu en groupe ou l'accordéon n'a plus besoin d'assumer toutes les fonctions à lui tout seul. L'activité actuelle de ces sonneurs d'accordéon de la nouvelle génération continue d'ailleurs de refléter la richesse et la diversité des styles qui se sont développés en Bretagne au cours de l'implantation fulgurante de l'instrument au début du 20<sup>ème</sup> siècle, sur des terroirs très différents : on a ainsi aujourd'hui des sonneurs reconnus comme des spécialistes de la gavotte à l'accordéon chromatique, d'autres comme des spécialistes de l'avant-deux au diatonique, d'autres encore de la ridée sur le même instrument, etc.

Par ailleurs, ces sonneurs actuels, loin de chercher à jouer indifféremment l'ensemble des danses du répertoire standard du fest-noz moderne, s'efforcent aussi de mettre en valeur des répertoires de danses qui étaient plus particulièrement liés à la pratique de l'accordéon, notamment dans les grandes familles de danse des contredanses et des danses en couple. En ce sens, on peut dire que la sauvegarde d'une partie du répertoire est étroitement liée au maintien d'une pratique d'accordéon "sonné".

## *B – La pratique d'accordéoniste de groupe*

Le renouveau de la musique bretonne est marqué, essentiellement à partir des années 1970, par l'émergence des " groupes de fest-noz ", tout comme on parle de " groupes de rock ". Il s'agit de petits orchestres, constitués le plus souvent de 4 à 6 ou 7 musiciens, qui jouent du répertoire traditionnel de Bretagne, essentiellement de la musique à danser, et qui se produisent presque exclusivement en fest-noz. Même si certains groupes ont un chanteur ou une chanteuse, la majorité de ces groupes sont exclusivement instrumentaux. L'instrumentarium de ces groupes puise bien sûr dans les instruments traditionnels en Bretagne, mais aussi dans les instruments modernes et dans les instruments issus d'autres cultures du monde. Parmi les instruments traditionnels en Bretagne, les plus présents sont sans aucun doute l'accordéon et la bombarde. Parmi les instruments extérieurs à la tradition bretonne, on trouve en première place la guitare, parfois électrique, mais aussi la batterie, la basse électrique, la flûte traversière, le synthétiseur, le violoncelle, le bouzouki, et beaucoup d'autres. La pratique de l'accordéon, dans ce contexte du groupe, apparaît souvent très éloignée de la pratique des sonneurs. Rappelons tout d'abord qu'il s'agit là d'une musique arrangée, " orchestrée ", harmonisée, avec une répartition des rôles entre les instruments : mélodie, harmonie, rythmique. Là où le sonneur devait produire à lui tout seul l'ensemble des éléments nécessaires à la musique de danse, l'accordéoniste de groupe n'assure généralement que l'une ou l'autre de ces parties, ou passe de l'une à l'autre. Cela amène un style de jeu très différent. Par ailleurs, la musique de groupe est systématiquement une musique amplifiée, ce qui contribue encore à changer considérablement le jeu d'accordéon.

Enfin, la fonction " d'animateur " qu'avait le sonneur d'accordéon disparaît totalement chez l'accordéoniste de groupe.

On peut dire que dans beaucoup de groupes de fest-noz, l'accordéon, le plus souvent l'accordéon diatonique, tient une place centrale. C'est bien souvent lui qui semble constituer l'ossature autour de laquelle d'autres instruments viennent se greffer (accompagnement rythmiques, harmoniques, enrichissements mélodiques, contre-chants, etc). Toutefois on ne peut pas généraliser, et il existe en réalité une grande diversité de situations et de façons de faire. Un certain nombre d'accordéonistes de groupes ont aussi, ou ont eu par le passé, une activité musicale plus proche de celle des « sonneurs », et amènent parfois au sein d'un groupe un jeu qui peut rester plus ou moins proche de cette esthétique, malgré la différence d'environnement. Beaucoup d'autres au contraire, notamment dans les plus jeunes générations, ont une culture musicale très différente de celle des sonneurs. Beaucoup de jeunes joueurs ont en effet aujourd'hui un parcours en musique bretonne uniquement basé sur leur fréquentation du fest-noz contemporain, sur l'écoute de Cds de groupes de fest-noz, et ont souvent une culture musicale très large et très éclectique (rock, blues, jazz, techno, rap, musiques du monde, etc.), dans laquelle la connaissance des sources, des collectages effectués en Bretagne auprès des joueurs d'accordéon de l'ancienne génération ne tient qu'une place limitée, voire inexistante. Beaucoup ne se réclament donc pas du tout de la tradition d'accordéon qui a été recueillie sur le terrain en Bretagne par les collecteurs des années 1970-1980, mais revendiquent de faire vivre une musique bretonne contemporaine, toujours ancrée sur un fondement essentiel : la fonction de faire danser un répertoire de danses issues de la tradition populaire de Bretagne. Avec ces musiciens aux influences variées, et en fonction des compositions des différents groupes, le rôle et le style de jeu de

l'accordéon peut varier énormément, y compris d'un morceau à l'autre ou même au sein d'un morceau (rôle plus mélodique, ou plus rythmique, ou plus harmoniques). Enfin, même au sein de la nouvelle génération, il faut se garder de généraliser, et certains d'entre eux, tout en pratiquant d'un côté un jeu très moderne, manifestent un réel intérêt pour les richesses stylistiques des anciens sonneurs, qu'ils redécouvrent souvent avec surprise dans les archives sonores, et qu'ils vont parfois jusqu'à se réapproprier avec brio pour en faire une composante parmi d'autres de leur jeu actuel.

Le contexte de pratique de ces groupes est exclusivement la scène avec amplification : scène de fest-noz dans la très grande majorité des cas, scène de concert parfois pour certains groupes seulement. La très grande majorité de ces groupes pratiquent des répertoires qui correspondent généralement au standard du fest-noz, c'est-à-dire une trentaine de danses issues de toute la Bretagne, parmi lesquelles beaucoup de danses en rond, sans souci particulier de choisir les répertoires en fonction des instruments utilisés. Les groupes, minoritaires, qui pratiquent aussi le concert ajoutent également au répertoire des mélodies, issues du répertoire traditionnel de chant, mais absentes dans la pratique des sonneurs. Cela a amené beaucoup d'accordéonistes de groupes à se réapproprier des répertoires qui jusque là étaient plutôt chantés ou joués sur d'autres instruments, ne faisant en cela qu'étendre, dans le contexte moderne du groupe de fest-noz, un phénomène qui avait déjà débuté dès l'arrivée de l'accordéon en Bretagne, encore alors exclusivement aux mains des sonneurs.

Ce contexte du groupe a donné naissance à une pratique nouvelle et extrêmement riche de l'accordéon, sous l'impulsion de grands musiciens qui ont peu à peu créé un (des) nouveau(x) style(s) de jeu ancrés, non pas toujours une tradition locale, mais dans une pratique contemporaine du fest-noz.

## **II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT**

En ce qui concerne l'apprentissage de la pratique instrumentale, signalons tout d'abord l'apprentissage en autodidacte. Il s'agissait là dans la tradition en Bretagne du mode d'apprentissage quasiment exclusif : on disait en pays gallo qu'on jouait " de routine ", c'est-à-dire qu'on apprenait seul, en observant les autres, et d'oreille, sans aucune connaissance théorique ou solfégique. Si ce mode d'apprentissage est aujourd'hui minoritaire, il existe toujours, notamment chez les sonneurs.

Toutefois, la majorité des sonneurs ou accordéonistes actuels passent aujourd'hui par un apprentissage plus formel, dans le cadre de cours ou de stages. On peut distinguer deux grands ensembles :

- les cours dispensés dans les associations, notamment les associations oeuvrant spécifiquement à la collecte et à la transmission de la musique traditionnelle, dans lesquels l'apprentissage oral domine. On peut trouver selon les cas l'apprentissage oral pur, ou un compromis entre l'oralité et l'utilisation de tablatures. Dans certains cas, l'enseignement s'accompagne d'une sensibilisation à la culture, d'écoute de collectages, etc.

- les cours dispensés en écoles de musique et conservatoires. La musique traditionnelle, et même la création de départements de musique traditionnelle y sont de plus en plus fréquents. Si dans la plupart des cas, le passage par l'enseignement du solfège y reste obligatoire, l'apprentissage par l'oralité y gagne du terrain, mais aussi une certaine respectabilité. Les durées d'apprentissage sont très variables : on peut voir des élèves suivre des cours réguliers pendant dix ans ou plus, tout comme on peut en voir d'autres se lancer à jouer en public, que ce soit comme sonneur ou comme accordéoniste de groupe, avec une formation très courte (un ou deux ans), voire après un apprentissage en autodidacte. Si l'apprentissage de la pratique de l'instrument est aujourd'hui assuré en majorité par un enseignement formel organisé, qu'il soit associatif ou institutionnel, qu'en est-il de la pratique réelle ensuite ?

Concernant la pratique de musicien de groupe, on voit aujourd'hui de plus en plus souvent des cours de " musique d'ensemble ", y compris dans les associations de musique traditionnelle. La transmission formelle prépare donc en partie à la pratique d'accordéoniste " de groupe ". Reste ensuite bien sûr une part de transmission informelle que seules peuvent donner la participation réelle à un groupe et l'expérience.

Concernant la pratique de sonneurs, on peut légitimement s'interroger sur son avenir. En effet, être un bon instrumentiste ne suffit pas forcément à faire un bon sonneur d'accordéon, et les qualités " autres " du sonneur, hors pratique instrumentale, ne sont guère enseignées (capacité à mener la danse ou un cortège seul, qualités d'animateur, sens du contact, etc.) Si certains enseignants qui sont par ailleurs eux-mêmes sonneurs abordent ces aspects ou une partie dans leurs cours, reste que la transmission réelle de la pratique se fait essentiellement de façon informelle, sur le terrain, par la pratique et par le contact avec d'autres sonneurs en action. Or, la diminution de la fréquence des occasions de pratique pourrait menacer la transmission du savoir-faire de sonneur. Toutefois, on peut penser que les sonneurs sont encore suffisamment nombreux pour qu'une transmission soit encore possible, et le contexte de difficulté économique qui touche aussi les organisateurs de festoù-noz pourrait amener ceux-ci à s'intéresser de nouveau davantage à eux. Par ailleurs, il appartient aux sonneurs eux-mêmes, et c'est ce qu'ils font, de défendre leur pratique en inventant eux-mêmes de nouveaux contextes de pratiques, en organisant par exemple eux-mêmes d'autres formes de festoù-noz plus adaptées à leur pratique.

### ***III. HISTORIQUE***

Inventé en 1829 par l'autrichien Cyril Demian, l'accordéon reste jusque vers 1870 un instrument de salon qui connaît une vogue dans une grande partie de la bourgeoisie d'Europe de l'ouest. À partir de 1870 commence, notamment en Allemagne et en Italie, la fabrication en série de l'instrument qui va dès lors devenir de plus en plus accessible et populaire. L'instrument arrive alors rapidement aux mains des marins, des chanteurs de foires, et de là dans toute la société, en ville comme en campagne.

En Bretagne, la première attestation de la présence de l'accordéon dans une noce de campagne date de 1880, dans le pays de Rennes, à Sainte-Colombe. Il se répand alors à une vitesse fulgurante et on le retrouve à peu près dans toute la Bretagne en 1914.

L'ethnomusicologue Yves Defrance évalue à 8000 le nombre de joueurs d'accordéon diatonique vers 1920 !<sup>2</sup> Paradoxalement perçu par les folkloristes de la fin du 19<sup>e</sup> siècle comme une menace, voire une catastrophe pour les traditions musicales de Bretagne, l'accordéon devient pourtant rapidement un support lui-même de la musique traditionnelle en Bretagne. Il est vrai que son succès, dû pour une grande part à sa fabrication industrielle et à son prix très bas, provoque en l'espace d'une génération l'abandon presque total de plusieurs autres traditions instrumentales beaucoup plus anciennes (violon, veuze, biniou, bombarde...) En même temps, ce nouvel instrument est porteur de modernité et contribue fortement à la diffusion des répertoires modernes de danses en couple. Pourtant, il arrive sur des territoires où les traditions de chant, de danse et de musique sont riches et diverses, et où le rôle du sonneur, quelque soit son instrument, reste prépondérant. Il va donc s'adapter aux différentes situations qu'il rencontre de multiples manières pour s'imposer, soit en reprenant les répertoires locaux anciens, quitte à les transformer sérieusement en les faisant passer dans le « moule » du diatonique (répertoires chantés de rondes, de marche, répertoire des instrument qu'il chasse, etc.), soit en faisant entrer, par la pratique de sonneur, les répertoires nouveaux qu'il véhicule dans le processus de transmission orale et de folklorisation, transformant bientôt ces nouveautés en une nouvelle strate des traditions musicales de Bretagne.

Pendant que l'accordéon diatonique se répand dans les campagnes bretonnes, l'italien Paolo Soprani met au point une nouvelle forme d'accordéon qui s'impose à partir de 1910 sous le nom d'accordéon chromatique. Celui-ci arrive en Bretagne surtout à partir de 1930 et vient, en quelques années, supplanter l'accordéon diatonique. Si sa diffusion est très liée à celle du répertoire musette et au succès croissant des orchestres de bal pour animer les bals de mariage, ce nouvel instrument va aussi prendre sa part, à son tour, à la réappropriation et à la transmission de répertoires traditionnels. Ainsi, l'accordéon chromatique réussit à s'implanter dans les rares zones qui avaient résisté à l'arrivée du diatonique : en Centre-Bretagne notamment, en pays de gavotte où la pratique du chant en *kan ha disk* était restée prépondérante, les joueurs de chromatique réussissent à s'implanter et à forger un style instrumental et un répertoire fortement original, basé à la fois sur l'adaptation des répertoires existants et sur des compositions. Dans le pays vannetais, les sonneurs de chromatique reprennent une partie du répertoire des anciens sonneurs de couple biniou bombarde qui se font rares, contribuant à sauver de l'oubli de nombreux airs de danse. Le pays vannetais voit même des couples chromatique-saxophone se constituer dans l'immédiat après-guerre et remplacer les anciens couples biniou-bombarde.

Des années 1930 aux années 1960, la place des sonneurs d'accordéon, porteurs d'un immense héritage musical populaire, va rapidement décliner au profit des orchestres de bal, puis de toute une nouvelle façon d'appréhender la musique (médiat audiovisuels, sonorisation, disque, etc.) Si quelques orchestres de bal maintiennent un temps un peu de répertoire traditionnel, si quelques sonneurs à forte personnalité se maintiennent un peu plus longtemps ici ou là, le phénomène largement majoritaire est toutefois une disparition très rapide de la pratique.

---

<sup>2</sup> Defrance (Yves), Musiques traditionnelles de Bretagne – 1 – Sonnois et sonerien, éditions Skol Vreizh, 1996.

Dès les années 1960, et surtout dans les années 1970-1980, les collectes sonores effectuées par des passionnés de musique traditionnelle vont toutefois se faire suffisamment tôt pour qu'il soit encore possible d'enregistrer le répertoire et le témoignage de nombreux sonneurs de tradition, qui bien souvent n'attendaient qu'une occasion pour ressortir leur instrument. La base de données d'archives sonores de Dastum recense plus de 700 joueurs enregistrés, dont un tiers environ de joueurs de chromatique pour deux tiers de diatonique.

Ces collectes sont pour l'essentiel le fait du mouvement revivaliste et les jeunes collecteurs sont souvent en même temps eux-mêmes des joueurs d'accordéon. Le mouvement est particulièrement fort en Haute-Bretagne où l'instrument que l'on rencontre le plus facilement lors de ces collectes est l'accordéon diatonique. Ce dernier va devenir le symbole du renouveau de la musique traditionnelle de Haute-Bretagne, et de nombreuses associations lancent alors des cours d'accordéon diatonique basé exclusivement sur le répertoire traditionnel. Ce sera une façon d'affirmer l'existence d'une forte tradition musicale en Haute-Bretagne, face à cette Basse-Bretagne à l'identité si affirmée et aux symboles si forts que sont le couple biniou-bombarde et le kan ha diskan. Dès le début de la vague « folk » et de la multiplication des groupes de fest-noz, l'accordéon diatonique tient une place prépondérante. L'importance de l'instrument dans ce renouveau de la musique traditionnelle se traduit aussi par l'émergence de fêtes importantes entièrement consacrées à l'instrument, et basées sur le rassemblement de tous les accordéonistes rencontrés lors des collectes : c'est notamment le cas de « L'assemblée de La Bouèze » qui connaît dans les années 1980 et 1990 un véritable succès populaire en nord Ille-et-Vilaine. Les concours d'accordéon deviennent également très courants dans de nombreuses fêtes consacrées aux musiques traditionnelles, ou à l'accordéon en particulier. L'accordéon chromatique, longtemps associé à l'image du « musette », ne connaîtra un véritable regain d'intérêt que plus tardivement, dans la deuxième moitié des années 1980, même si on le trouve aussi présent dans plusieurs des premiers groupes de fest-noz enracinés en Basse-Bretagne. Aujourd'hui, les deux accordéons coexistent dans la musique bretonne contemporaine avec une légitimité et une reconnaissance égales.

L'histoire du renouveau de la pratique est aussi marquée à partir du milieu des années 1970 par une riche production discographique, aussi bien de disques documentaires, de collectages, que de disques de musiciens revivalistes ou de groupes (voir la discographie).

#### ***IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE***

##### **1. Viabilité de l'élément**

On peut dire que la pratique en général de l'accordéon en Bretagne, concernant les répertoires de tradition orale, est extrêmement vivante, riche d'une grande diversité, portée par des milliers de musiciens, du simple amateur ou "apprenant" jusqu'au musicien confirmé, professionnel ou non. Si c'est bien l'accordéon diatonique qui connaît le plus

grand nombre de pratiquants, l'accordéon chromatique reste également bien représenté, surtout Basse-Bretagne. La pratique générale n'est donc nullement menacée à court terme. Toutefois, on peut s'interroger sur l'avenir à plus long terme, étroitement dépendant de l'avenir du contexte général, et notamment de l'avenir de la fréquentation des fest-noz qui restent le lieu décisif de pratique et de transmission.

À plus court terme, on peut aussi s'interroger sur la viabilité de la pratique de sonneur d'accordéon. En effet, la plupart des joueurs d'accordéon de la jeune génération ne connaissent que la pratique de musicien de groupe et n'ont aucune connaissance ni expérience de la pratique de sonneur.

## **2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)**

Les actions de valorisation et de mise en évidence d'un intérêt patrimonial concernent la pratique de sonneur d'accordéon. La pratique d'accordéoniste de groupe est en effet plus récente et représente une interprétation moderne de répertoires issus de la tradition orale. Elle constitue bien une pratique vivante actuelle mais ne fait pas l'objet de mesures de sauvegarde car d'une part, elle ne semble pas menacée, et d'autre part elle ne semble pas considérée comme ayant une dimension " patrimoniale ". Comme évoqué plus haut, des actions de collecte (enregistrements sonores essentiellement) ont été menées dans les années 1970 et 1980 par des bénévoles passionnés pour sauvegarder cette pratique de sonneur. Ces collectes ont été déposées à Dastum et ont ainsi été rendues accessibles au public. Par ailleurs, quelques disques entièrement consacrés aux sonneurs d'accordéon ont été publiés et ont eu une grande importance pour la sensibilisation et le renouveau de la pratique par de jeunes sonneurs (cf. discographie). Si l'enseignement de l'accordéon est pratiqué aujourd'hui dans de très nombreuses écoles de musique traditionnelle, qu'elles soient associatives ou institutionnelles, certains enseignants seulement mettent l'accent sur la manière de jouer des sonneurs : styles et techniques de jeu, mais aussi répertoires adaptés, connaissance de l'environnement culturel, des danses, savoir-faire pour bien mener la danse ou le cortège, c'est-à-dire tout ce qui fait le métier de " sonneur ". Pour assurer une véritable sauvegarde de la pratique de sonneur d'accordéon, il est essentiel pour eux de trouver des occasions de jeu adaptées. Comme nous l'avons évoqué plus haut, le contexte du fest-noz moderne actuel est plus favorable aux groupes et laisse peu de place aux pratiques de sonneurs. Néanmoins, les sonneurs d'accordéon et les occasions propices pour s'exprimer en tant que sonneurs restent nombreux et l'on peut penser raisonnablement qu'une transmission du savoir-faire de sonneur reste tout-à-fait possible, mais il faut probablement pour cela de nouvelles actions volontaristes pour sensibiliser de jeunes joueurs à la richesse de la pratique de sonneur, et réinventer sans cesse de nouveaux contextes de pratiques plus adaptés. De telles actions ont déjà existé dans les années 1980 et 1990 dans le cadre d'associations de collecte et de transmission, mais il y a sans doute besoin d'inventer de nouvelles actions qui tiennent compte de l'évolution de la société et de la situation générale des pratiques d'accordéon et de danse.

## V. **PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS**

L'association Dastum, rédactrice de cette fiche d'inventaire, a rassemblé depuis sa création en 1972 un nombre important d'interviews, d'entretiens, de témoignages ainsi que d'enregistrements de sonneurs d'accordéon. Certains de ces témoignages ont donné lieu à des articles publiés dans la revue *Musique bretonne*. La rédaction de la fiche est basée sur la rencontre régulière avec plusieurs centaines d'acteurs de la pratique (sonneurs de tradition, sonneurs de la jeune génération, musiciens de groupes, organisateurs, public), ainsi que sur l'observation et l'implication directe à tous les stades de cette pratique (collecte, pratique et transmission, recherches et enquêtes, publications, organisation d'événements).

### *Les guides de la musique bretonne*

L'association Dastum a édité trois guides sur la musique bretonne en 1990, 1993 et 2000, comportant dix-sept rubriques et recensant les acteurs de la musique bretonne : musiciens et chanteurs, groupes musicaux, *bagadoù* et cercles celtiques, associations, festivals et concours... Tous ces guides comportent trois rubriques recensant pour la première les sonneurs, musiciens et chanteurs, pour la seconde les associations et structures impliquées dans des actions de formation, d'animation et de promotion de la musique et culture bretonne, et enfin les fêtes, festivals et concours organisés en Bretagne avec les contacts des personnes ressources et organisateurs.

Tous ces travaux d'inventaire, tout comme la rédaction de la fiche ici présente, ont été conduits en relation étroite avec les personnes intéressées.

MOELO, Serge, *Guide de la musique bretonne*, DRAC-DRJS-Dastum-SKV, 1990, 199 p.

DASTUM, *Guide de la musique bretonne*, Dastum-Skol Uhel ar Vro:Institut culturel de Bretagne, 1993 (2<sup>e</sup> édition, revue et augmentée), 286 p.

DASTUM, *Guide de la musique bretonne*, Dastum, 2000 (3<sup>e</sup> édition, revue et augmentée), 446 p.

Un petit guide a été édité sur le même modèle en 2006 dans le Trégor-Goëlo pour faire l'inventaire des acteurs de la musique et de la culture bretonne sur ce territoire :

AL LEVRIG, *Roll sonerien ha kevredigezhioù sevenadur Breizh e Treger ha Goueloù – Annuaire des musiciens et des associations culturelles bretonnes du Trégor-Goëlo*, Al Levrig, 2006

Ces guides soulignent tous au passage combien la dynamique actuelle de la musique bretonne repose en grande partie sur l'immense travail bénévole du mouvement associatif en Bretagne. Ils montrent également l'étendue et la diversité des champs investis par le mouvement associatif : collecte, animation, promotion, diffusion de l'information, enseignement, transmission,...

## **Bibliographie / discographie :**

### **Ouvrage et articles :**

- (Collectif), *Accordéon diatonique. Itinéraire bis*, coll. Modal, éd. Famdt, 1997.
- (Collectif), *Musique bretonne. Histoire des sonneurs de tradition*, édition Chasse-Marée / ArMen, Douarnenez, 512 pages, 1996.
- Defrance (Yves), *Musiques traditionnelles de Bretagne 1 – Sonnoù et sonerien*, édition Skol Vreizh, 84p., 1996.
- Defrance (Yves), *Musiques traditionnelles de Bretagne 2 – Etude du répertoire à danser*, édition Skol Vreizh, 84p., 1998.
- Dour (Yann), *Accordéon diatonique en Bretagne gallèse*, éd. Breizh Hor Bro, 1984.
- Lasbleiz (Bernard), *Boest an Diaoul (la boîte du diable). L'accordéon en pays de gavotte suivi d'un recueil de morceaux pour accordéon diatonique*, éd. Dastum / Anche libre, 1987.
- Bardoul (Patrick), *Musique à danser de Haute-Bretagne pour accordéon diatonique. Vol.1 : Pays rennais, Coglais, Pays de Dol, Vendelais*, édition La Bouèze, 2003.
- Defrance (Yves), *Traditions populaires et industrialisation. Le cas de l'accordéon*, in *Ethnologie française*, XVIè, 1984/3, p.223-236.
- Lasbleiz (Bernard), *Accordéon diatonique. Le style ancien (première partie)*, in *Musique Bretonne*, n°185, 2004, p.32-33.
- Lasbleiz (Bernard), *Accordéon diatonique et jazz-band dans les Monts d'Arrée. 1ère partie : 1935 - 1940, les années Ménez*, in *Musique Bretonne* n°110, 1991, p.3-7.
- Lasbleiz (Bernard), *Accordéon diatonique et jazz-band dans les Monts d'Arrée. 2ème partie : les années 1940-1950, les années chromatiques*, in *Musique Bretonne* n°110, 1991, p.3-7.
- Lasbleiz (Bernard), *Boest an aotrou Doue. L'accordéon diatonique en 1856*, in *Musique Bretonne* n°187, 2004, p.32-33.
- Morvan (Christian), *L'accordéon en 1850. Un instrument à jouer sans maître et sans voir la musique !*, in *Musique Bretonne* n°184, 2004, p. 34-35.
- Lasbleiz (Bernard), *La 61ème gavotte, ou sur les traces d'Yves Ménez, accordéoniste de Scrinac et compositeur de gavottes (1905-1983)*, in *Musique Bretonne* n°76, 1987.

### **Discographie :**

#### *Disques de collectage*

- Amédée Désert, éd. La Guédenne, 1976 (disque vynile 45 tours)
- *Chants traditionnels de Haute-Bretagne*, éd. GCBPV, 1977 (enregistrements de la Bogue d'Or 1975 et 1976).

- Le Père Jean (4 disques vynile 33 tours entre 1976 et 1980)
- L'accordéoniste en Bretagne, 1984, éd. La Bouèze (double 33-tours, diatonique et chromatique)
- Jean Coatéval, 1984 (autoproduction)
- Sonneurs d'accordéon en Bretagne, coll. Anthologie des chants et musiques de Bretagne, vol.7, éd. Le Chasse-Marée / ArMen et La Bouèze, 1994.
- Le Père Jean – Sonneur d'accordéon des pays de Redone et de la Mée, coll. Grands Interprètes de Bretagne, éd. Dastum, 2008 (CD-livret 96 p.)

*Disques revivalistes :*

Il est impossible de lister ici tous les disques de musique bretonne où l'accordéon est présent. Cela concernerait une très grande partie des disques de groupes de fest-noz. Nous nous contentons ici de lister quelques-uns des disques qui ont été essentiellement consacrés à cet instrument, et qui ont marqué d'une façon ou d'une autre le renouveau de la pratique, notamment dans les années 1980 :

- Dour (Yann), Accordéon diatonique en Bretagne gallèse, éd. Breizh Hor Bro (1984) (33 tours).
- Beauchamp (Jacques), Accordéon diatonique en Bretagne, éd. Ar Folk, années 1980, (33 tours)
- (Collectif), Accordéon diatonique en Haute-Bretagne, éd. Keltia Musique, 1982 (33 tours).
- Grandjean (Etienne), Accordéon diatonique, éd. Coop Breizh, 1987.
- Pennec (Alain), Accordéon diatonique, éd. Ar Folk, 1983.
- Lefèvre (Patrick), Accordéon gavotte, éd. Ar Folk, 1995 (CD).
- (Collectif), Idéal Jazz – Yves Ménez – Accordéon gavotte, éd. Dastum Bro Dreger, 2012.

*Recueils de tablatures :*

Ce n'est pas le lieu ici de détailler les publications de recueils de tablatures pour accordéon et consacrés à de la musique traditionnelle de Bretagne. Signalons simplement que leur abondance même, surtout pour l'accordéon diatonique, est significative de l'engouement pour cet instrument à partir des années 1980. On peut notamment signaler les nombreuses parutions proposées par Yann Dour, Alain Pennec, Ronan Robert, Bernard Lasbleiz.